



www.compagnie-arc-pamiers.com



T.A.E. Qualificatif championnat et coupe

(Distances : 20m – 30m – 40m – 50m - 60m - 70m)

La Compagnie d'arc de Pamiers est heureuse de vous inviter à sa compétition officielle FFTA, qui aura lieu le :

Dimanche 14 avril 2019 à Pamiers (09100)

Au Terrain de tir à l'arc de Las Parets – ancien chemin de Pamiers à Belpach
☞ A côté de la Cantine scolaire du Centre aéré Las Parets

Arbitres : à voir sur le calendrier arbitral.

Engagements : 10€/archers +20ans (les 2 mises : 16€) ; 8€/archers -20ans (les 2 mises : 12€)

	TAE 1 ^{ère} mise	TAE 2 ^{ème} mise
Ouverture du Greffe	8h00	13h45
Echauffement (30 minutes)	8h30	14h15
Début compétition	9h00	14h45
Podiums	-	Vers 17h30

- **Rythme des Tirs** : ABC ou AB/CD (2x6 volées de 6 flèches), en fonction de la fréquentation.
- **Conditions** :
 - Licence et Certificat médical valide (-1 an) - Tenue de Club ou blanche (*pas de Jeans*)
 - Interdiction de fumée sur le terrain de tir
 - Longues vues et tentes autorisées
- **Inscription** : Uniquement par Mail : inscription.pamiers.tae@gmail.com, avant le 11 avril 2019.
Attention : Suite à la réforme sportive de la FFTA, il est impératif que vous précisiez l'arme, la catégorie, le blason et la distance de Tir, sinon par défaut, vous serez inscrits en disciplines internationales et olympique.

Buvette et restauration (sandwichs, grillades) sur place, ouverte toute la journée.
Plateau repas (Crudités, Charcuterie, Grillades, Fromage, Dessert et boisson) = 7 €
(réservation sur place)



Affilié à la FFTA
Sous le N° 1109002

Terrain de Tir à l'arc de Las Parets - PAMIERS (09)

De Toulouse :

Au péage de l'autoroute A66 - prendre direction Foix/Pamiers Centre

Continuer sur la RN20 puis prendre la **sélection 5 - Belpech/Pamiers Centre**

Au rond-point prendre la direction **Belpech/1er RCP**

Continuer sur la Route de Belpech puis tourner à gauche **direction Villeneuve du Paréage**

Après la caserne du 1er RCP prendre à gauche vers la **cantine scolaire Las Parets**



Vu du Centre de Las Parets

Possibilité de stationner à proximité pour les handicapés.

Respecter les zones de Parking ci-contre.

Zone greffe, buvette et sanitaire à proximité de la cantine scolaire.

Tables de restauration plein air protégées.

